



Afin d'informer l'ensemble du personnel, les médecins et les bénévoles sur les principaux dossiers du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, voici les faits saillants de l'assemblée régulière qui s'est tenue le jeudi 15 novembre 2018.

#### **SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION ANNUELLE**

La présidente-directrice générale, madame Caroline Barbir, a présenté les faits saillants de la dernière année, extraits du Rapport annuel de gestion 2017-2018 du CISSS de Laval.

La [présentation](#) est disponible sur le site Web [www.lavalensante.com](http://www.lavalensante.com).

M<sup>e</sup> Hélène Bousquet, commissaire aux plaintes à la qualité des services, a également fait un bilan de la dernière année. La [présentation](#) (page 23) du bureau de la commissaire est également disponible sur le site Internet de l'établissement.

#### **POINTS D'INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE**

##### **Nomination d'un sous-ministre**

La PDG a informé les membres du conseil d'administration de l'entrée en fonction le 12 novembre dernier de monsieur Yvan Gendron à titre de sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux, en remplacement de monsieur Michel Fontaine.

##### **Vice-présidence du RUIS de l'UdeM**

Madame Caroline Barbir a été nommée à un des deux postes de vice-présidente du Réseau universitaire intégré de santé de l'Université de Montréal (RUIS de l'UdeM). Le RUIS a pour mandat de fédérer l'Université et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux qui lui sont affiliés en instaurant une culture de collaboration, de concertation et de chantiers spécifiques de travail dans le but de répondre aux besoins de la population. Par ses activités variées, le RUIS de l'UdeM contribue à l'amélioration de la qualité, de la pertinence, de l'accessibilité et de l'organisation des soins et services.

##### **Prix distinction**

Le 23 octobre 2018, la PDG a pris part à la 3<sup>e</sup> édition de la Soirée des prix distinction du conseil multidisciplinaire (CM). Cette remise de prix a été l'occasion de reconnaître les professionnels qui se distinguent par la qualité de leurs activités professionnelles, leur leadership et leur participation dynamique au sein de leur équipe.

##### **Prix distinction (suite)**

Ainsi le CM a souligné l'excellence du travail de 123 membres par 43 mises en nomination aux prix distinction.

##### **Campagne de sécurité de l'information**

Une campagne de sensibilisation à la sécurité de l'information est en cours dans l'établissement. Sous le thème « Tout un cinéma », cette campagne prévoit la diffusion de capsules, durant un an, afin que toutes les personnes, médecins, employés, bénévoles soient conscientisés et qu'ils évitent de commettre des bris de confidentialité lors d'échanges d'information.

#### **GOVERNANCE ET AFFAIRES CORPORATIVES**

##### **Politique sur l'alcool et les drogues en milieu de travail**

Avec la légalisation de l'usage du cannabis à des fins récréatives, le 17 octobre 2018, le CISSS de Laval s'est doté d'une approche globale, dans le respect des lois, des règlements, des règles d'éthique et de la mission de l'établissement, visant à promouvoir et maintenir un milieu de travail exempt d'alcool ou de drogues, pouvant affecter la prestation de travail ou de service des personnes œuvrant au sein de l'établissement et avoir des effets néfastes sur les clients, les collègues, le public ainsi que sur la réputation de l'établissement. La politique a pour but de préciser qu'il est strictement interdit de consommer de l'alcool ou des drogues sur les lieux du travail ou d'être sous l'influence de ceux-ci au travail.

##### **Plan d'action en santé mentale pour les employés**

Le Plan d'action en santé mentale (PASM) 2015-2020 – « Faire ensemble et autrement » comprend plusieurs mesures qui visent l'amélioration de la qualité des soins et des services en santé mentale, la promotion de la primauté de la personne et le plein exercice de la citoyenneté.

### Plan d'action en santé mentale pour les employés (suite)

La promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux demandent la concertation et la collaboration de tous, incluant des employeurs. En ce sens, étant lui-même employeur, le réseau de la santé et des services sociaux doit donner l'exemple en mettant en place des conditions de travail qui favorisent la santé mentale, la prévention des troubles mentaux et la réintégration au travail des personnes qui se sont absentes en raison d'un épisode de trouble mental.

À cet égard, la mesure numéro 8 du PASM concerne spécifiquement cet aspect et est portée par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques.

La mesure, en quatre volets, a pour objectif de :

- mettre en place et assurer le suivi de mesures qui favorisent la promotion, le développement et le maintien de la santé mentale au travail;
- mettre en place des actions structurées visant la prévention des troubles mentaux et en évaluer l'efficacité;
- mettre en place les pratiques énoncées dans le Cadre de référence sur la réintégration au travail afin de soutenir adéquatement les personnes dans leur réintégration au travail après une période d'absence;
- mettre en place les mesures nécessaires (politiques, questionnaires valides, etc.) pour éliminer la discrimination à l'embauche.

### Politique sur l'utilisation des médias sociaux

Le CA a adopté la Politique sur l'utilisation des médias sociaux du CISSS de Laval qui a pour but d'établir les principes généraux d'utilisation des médias sociaux afin d'assurer la protection des renseignements personnels et confidentiels de tous les membres de l'organisation et des usagers, de respecter les lois et les règlements en vigueur, et de veiller à la notoriété du CISSS de Laval.

## QUALITÉ, SÉCURITÉ, PERFORMANCE ET ÉTHIQUE

### Agrément du CISSS de Laval

Le CISSS de Laval a reçu le 11 octobre dernier une lettre d'Agrément Canada attestant que le statut d'organisme agréé de notre établissement est maintenu jusqu'au 31 décembre 2023.

Les établissements sont désormais soumis à un cycle d'agrément de 5 ans au cours duquel les programmes transversaux et les programmes-services seront évalués. La démarche d'agrément comprend les activités d'autoévaluation, l'évaluation par les visiteurs (sur place) et l'administration de sondages. Au terme des 5 ans, l'établissement recevra un avis concernant son statut d'organisme agréé.

## AFFAIRES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES, IMMOBILIÈRES ET INFORMATIONNELLES

### Maintien des actifs informationnels 2018-2019

Une somme de 1 165 434 \$ a été allouée par le MSSS à la région de Laval dans le contexte du Cadre de gestion de maintien des actifs informationnels pour l'exercice 2018-2019. Cette somme sera utilisée pour le maintien du parc de postes de travail en tenant compte des objectifs d'optimisation et de mise à niveau des infrastructures technologiques ainsi que des orientations gouvernementales et ministérielles en matière de mise à niveau des systèmes d'exploitation des postes de travail.

### Contrat transport/messagerie

La Direction de la logistique a obtenu l'autorisation du CA de lancer un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de service de 5,2 M\$ d'une durée de 5 ans pour le transport des prélèvements, des spécimens, de la messagerie, des colis et d'un service de timbrage et d'affranchissement.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

### SIIIAL-CSQ

Dans le cadre du renouvellement de la convention collective locale, Isabelle Dumaine, présidente du Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIIAL-CSQ), a adressé les deux questions suivantes au conseil d'administration : « Croyez-vous que des soins de qualité et sécuritaires pourront être offerts encore longtemps à la population de Laval, où l'on ne tient pas compte de la stabilité des équipes de travail, des horaires de travail et de la conciliation travail/famille? Puisqu'un médiateur a été nommé récemment, est-ce que l'équipe de négociation patronale aura les mandats pour conclure une entente permettant une réelle amélioration des conditions de travail des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires, s'assurant ainsi d'une attraction-rétention du personnel de la catégorie 1? »

« Nous nous sommes entendus sur la nomination d'un médiateur. J'ai bon espoir que le médiateur nous permettra de négocier une entente fructueuse pour tous », a répondu la PDG.

... suite page suivante

## PÉRIODE DE QUESTIONS

### SIIIAL–CSQ

Déréck Cyr, vice-président du SIIIAL–CSQ, avait, pour sa part, des questionnements au sujet d'un nouveau plan d'utilisation de la capacité de l'urgence que le CISSS de Laval a transmis au syndicat le 14 novembre 2018.

« Lorsque la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) est impliquée dans une décision ou dérogation, il est du devoir de la direction de s'assurer que ces changements soient faits de façon paritaire du début à la fin du processus. Alors pourquoi, qu'encore une fois dans ce dossier, la direction veut adopter un plan de surcapacité, sans tenir compte des recommandations des accréditations syndicales? »

Madame Barbir l'a remercié pour sa préoccupation en ajoutant que le plan d'utilisation, même si il est adopté, pourra être bonifié en continu avec leurs commentaires s'il y a lieu.

### Promotion des soins dentaires pour les enfants vulnérables

La D<sup>re</sup> Tasnim Alami-Laroussi, dentiste généraliste et copropriétaire de l'entreprise d'économie sociale Sourires Solidaires de Laval, clinique dentaire pédiatrique à but non lucratif qui a pour mission d'offrir des soins dentaires accessibles et adaptés aux enfants ayant des besoins particuliers (milieu défavorisé, trouble de développement ou de comportement), a interpellé le CA afin d'établir un pont entre les systèmes public et privé.

« Existe-t-il une possibilité de travail concerté avec des cliniques dentaires (organisme à but non lucratif) et le CISSS de Laval pour améliorer la promotion des soins dentaires chez les jeunes enfants de Laval en situation de vulnérabilité? », a-t-elle demandé.

Madame Barbir a indiqué que le directeur concerné fera le suivi de sa question par écrit.

---

## PROCHAINE ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DE LAVAL

Le jeudi 31 janvier 2019, à 19 h 30, à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé, auditorium Réal-Dubord.

---

Le bulletin Le Lien avec le CA est une réalisation du Service des communications et des relations publiques du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval.

N.B. La version PDF du bulletin est disponible sur l'intranet de l'établissement ([cisslaval.intranet.reg13.rtss.qc.ca](http://cisslaval.intranet.reg13.rtss.qc.ca))

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Laval

Québec 